

FORMATION
SOCIO-ÉDUCATIF
Habitat Jeunes

**Obligation de discrétion professionnelle :
une question éthique**
Grand Est

CONTEXTE

Engager une réflexion sur sa pratique pour mieux connaître et maîtriser le cadre réglementaire de l'obligation de discrétion, de réserve et celle du secret professionnel et acquérir une posture professionnelle conforme à l'obligation légale.

OBJECTIFS

- Comprendre l'obligation professionnelle conforme à l'obligation légale.
- Savoir respecter le secret partagé.
- Développer une déontologie et une éthique professionnelle.

CONTENU

- La discrétion professionnelle.
- L'obligation de réserve.
- Le cadre légal : définition du secret professionnel.
- Qui est soumis au secret professionnel ?
- Quant y a-t-il violation du secret professionnel ?
- Les informations couvertes par le secret professionnel.
- Secret partagé ou partage d'information à caractère secret.
- Éthique et déontologie.

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE: Intervenants socio-éducatifs, travailleurs sociaux, veilleurs, personnel d'accueil, tout professionnel en relation avec les résidents.

PRÉ-REQUIS: Pas de prérequis

MODALITÉS

INTERVENANT E : Alain Mathieu, Sociologue

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : Travail de groupe à partir d'apports théoriques et des échanges centrés sur des situations observées sur le terrain à partir d'étude de cas et de jeux de rôle

ÉVALUATION : Evaluation bilan à chaque journée - auto-évaluation

Evaluation de satisfaction à chaud et à froid.

HORAIRES ET DURÉE :

1 journée - 9h00-12h30/13h30-17h00 - Pour un total de 7 h

TARIFS :

- Formation individuelle = 350 € (Hors frais de déplacement et de restauration)
- Formation assurée à partir de 6 personnes
- Formation collective au sein d'une structure, nous contacter.

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'URHAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : URHAJ-GE@habitatjeunes-grandest.org

INSCRIPTION

Je suis intéressé.e

